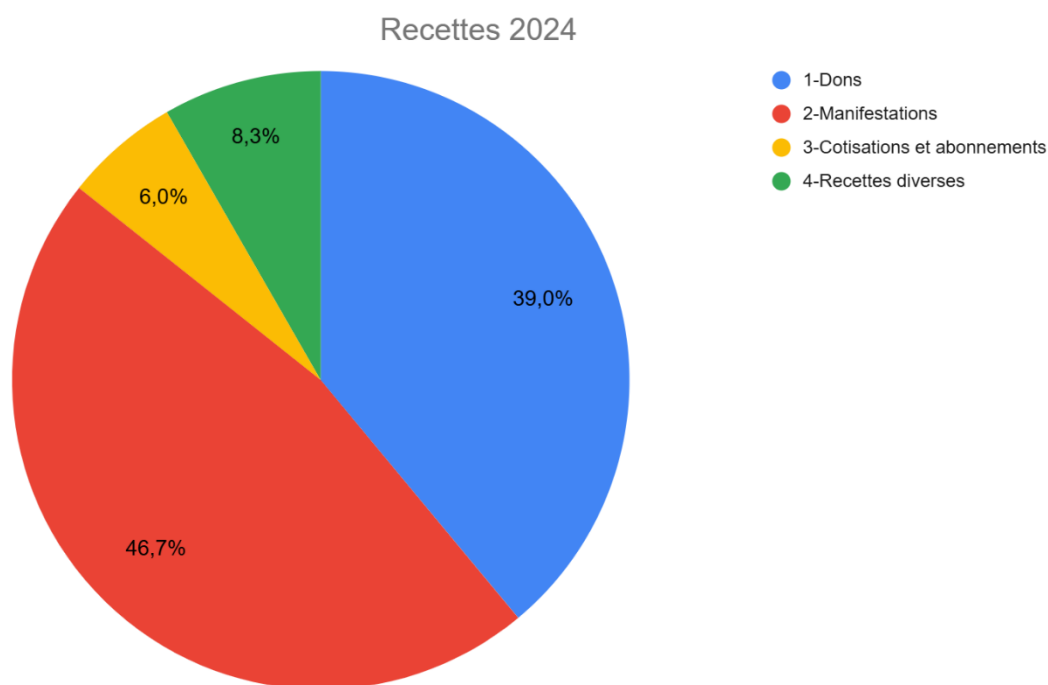


Rapport financier 2024

Les recettes de l'association pour l'année 2024 se sont élevées à près de 344 000 €

TOTAL DES RECETTES	2022	2023	2024
1-Dons	124 793	148 688	133 945
2-Manifestations	57 935	136 564	160 696
3-Cotisations et abonnements	18 186	26 169	20 686
4-Recettes diverses	15 364	17 857	28 559
	216 278	329 278	343 887



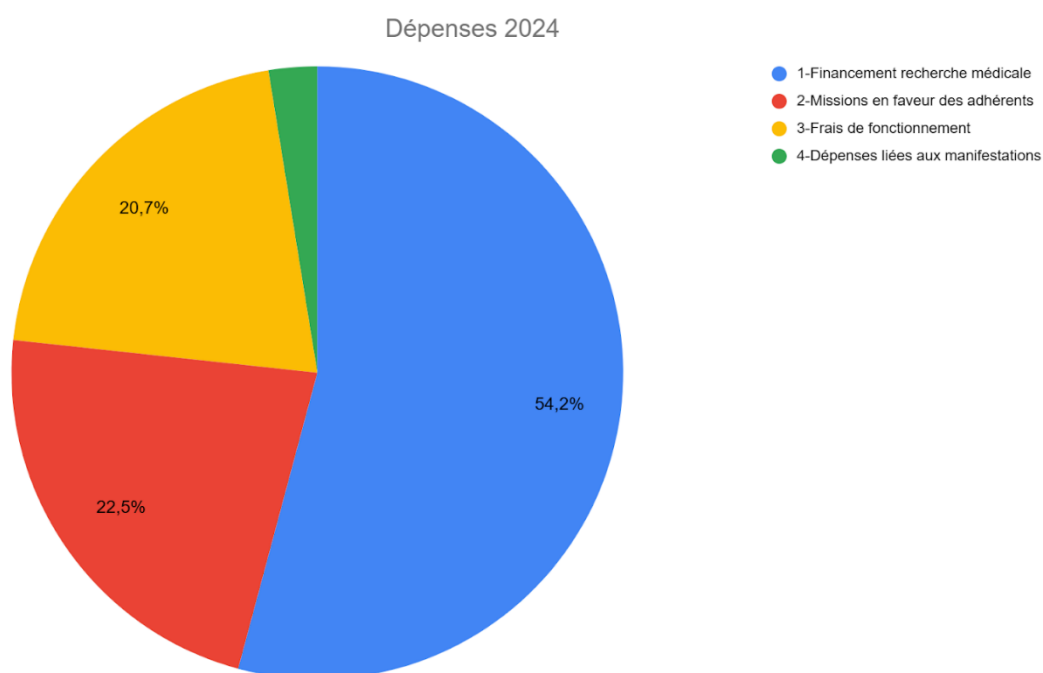
Les recettes 2024 présentent une augmentation de 4% par rapport à 2023 :

- Dons (dont legs et mécénat) : 133 945 € (- 10%)
- Manifestations : 160 696 € (+ 18%)
- Cotisations et abonnements : 20 686 € (- 21%)
- Recettes diverses (dont refacturation ASL-CSC, ventes, subventions des collectivités, participations des adhérents à l'AG [nouvelle norme comptable]) : 28 559 € (+ 60%)

Utilisation des fonds issus de la générosité du public

Le montant des fonds utilisés pour l'année 2024 s'élèvent à 392 535 € répartis de la manière suivante :

TOTAL DES DEPENSES	2022	2023	2024
1-Financement recherche médicale	117 093	204 960	212 625
2-Missions en faveur des adhérents	36 375	51 956	88 466
3-Frais de fonctionnement	41 791	83 045	81 384
4-Dépenses liées aux manifestations	6 235	3 644	10 060
	201 494	343 605	392 535



- Financement de la recherche médicale : 212 625 €,
- Missions en faveur des adhérents : 88 466 €,
 - missions récurrentes : services COM-Ataxie, accompagnement social, écoute et soutien psychologique, organisation AG,
 - nouvelles missions : achat de matériel pour Com-Ataxie, groupes de parole, projets liés à l'orthophonie,
- Frais de fonctionnement [temps dédié au poste de secrétariat général, frais administratifs, maintenance informatique...] : 81 384 €,
- Dépenses liées aux manifestations [Course des Héros] et congrès ICAR 10 060 €.
-

Conclusion

Le bilan 2024 présente une perte de 48 648 € ; expliquée par une volonté :

- de maintenir un soutien important aux programmes de recherche médicale,
- de développer de nouveaux services (groupes de parole,)
- de financer des projets en faveur des ataxiques (orthophonie),

Et c'est grâce à une trésorerie stable (un immense merci à la mobilisation de chacun.e) que ces dépenses sont possibles.

Au 31/12/2024, la trésorerie de l'association s'élève à 565 323 €.

NB : Comme chaque année, le bilan a été vérifié et validé par un expert-comptable. En 2025, en complément de l'expertise comptable, les comptes de l'association seront également certifiés par un commissaire aux comptes (obligation légale).